

Au moulin du Petit-Pré L'art rencontre le patrimoine

Louise Déry

Numéro 22, hiver 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18856ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Déry, L. (1984). Au moulin du Petit-Pré : l'art rencontre le patrimoine. *Continuité*, (22), 32–32.

AU MOULIN DU PETIT-PRÉ L'ART RENCONTRE LE PATRIMOINE



Des vestiges, un ancien moulin et l'environnement: une rencontre signée Bourgault.



Louise Déry

Les interrogations fréquentes des dernières années sur les rapports de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme confirment l'importance indéniable de la qualité de l'environnement pour l'épanouissement et le bien-être de la société. Au coeur même des discussions témoignant des problèmes d'interrelation entre les différents secteurs du cadre de vie, émerge d'une façon notable la contribution de l'artiste dans les édifices et les espaces publics.

Au Québec, le Programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices gouvernementaux (1) a déjà de nombreuses réalisations à son crédit dans des écoles, bibliothèques, centres hospitaliers, centres d'accueil, etc. Récemment, les projets de restauration d'édifices, pour autant que leur vocation en soit changée, s'y trouvaient égale-

ment assujettis. Or, il se dégage de ce fait une perspective nouvelle: lorsque le créateur en arts visuels agit au sein de l'architecture ancienne, on assiste à la rencontre inopinée et étonnante de l'art contemporain avec le patrimoine.

C'est notamment ce qui se passe au Moulin du Petit-pré, situé à Château-Richer et restauré par le ministère des Affaires culturelles (2). Le sculpteur Pierre Bourgault (3), engagé dans le processus de valorisation esthétique de l'environnement extérieur, vise à témoigner de la vocation première du bâtiment, à travers une démarche qui s'inscrit dans une pratique très actuelle de la sculpture environnementale.

L'OEUVRE ET SON ENVIRONNEMENT

Conçue en deux parties, son oeuvre se développe autour de

l'appropriation de certains vestiges du mécanisme de l'ancien moulin intégrés aux éléments sculptés et à l'environnement. L'artiste dispose d'abord deux structures de forme verticale de part et d'autre du passage piétonnier menant du parc de stationnement au moulin, de l'autre côté de la route. Ces deux masses de béton rose, l'une de 5,64 mètres de hauteur (20 000 kg), l'autre de 2,44 mètres (10 454 kg), sont ancrées à l'aide de fiches de métal sur des bases de béton en forme de pyramides tronquées enfouies dans le sol (4). Elles renferment les fossiles apparents de quelques pièces de mécanisme, notamment une valve et une meule, lesquels correspondent à différentes périodes technologiques de l'évolution du moulin.

Dans l'espace triangulaire aménagé le long du mur est du moulin, Bourgault recrée un environnement constitué de sentiers et d'aires de gravier (5) dans lequel se trouvent également des traces d'artefacts (meules). Il exprime ainsi son intérêt pour l'archéologie en disposant ces éléments de telle sorte qu'ils pourraient avoir été retrouvés dans cet état lors de fouilles.

Précisons que, dès le départ, le projet visait une action portant sur l'environnement extérieur. En effet, les possibilités d'intégration directe aux édifices restaurés sont des plus limitées; l'architecture extérieure doit refléter le plus souvent un souci d'authenticité difficilement compatible avec un traitement artistique des élévations. Par ailleurs, l'intérieur du Moulin, ou certaines exigences liées à l'aménagement de bureaux et de services, n'offre à l'artiste que de rares possibilités, qui relèvent plus de l'insertion d'oeuvres d'art que d'une véritable intégration.

Dans son projet, Bourgault s'est adapté remarquablement à plusieurs contraintes. D'abord, il devait relier les deux parties du terrain qui se trouvent de chaque côté de la route et associer cet espace au volume du moulin et de la montagne à l'arrière-plan. Il devait en outre composer avec une zone de sta-

tionnement, des passages piétonniers et l'accès à l'édifice situé sur la façade postérieure. Il convient avant tout de souligner que le sculpteur a su créer un équilibre remarquable entre les dimensions physiques de l'espace et les volumes qui s'y trouvent. Il émane de l'ensemble une réalité plastique tangible surtout à cause des tensions spatiales qui s'établissent entre le bâtiment, compact et massif, et les deux masses sculptées libérant un passage et grâce aussi au jeu des formes vides et pleines que la disposition engendre. La recherche touchant la coloration du béton à l'oxyde de fer, combinée aux effets d'ombre et de lumière et à la parenté entre les matériaux, créent ce lien avec la nature qui constitue un dénominateur commun de la production de Bourgault.

On retrouve au moulin du Petit-pré la magie d'un site marqué par le passé dont l'artiste exploite le caractère de *permanence* qui tient autant à la présence de matériaux durables (la pierre) qu'au pouvoir de conservation de la nature (fossiles, traces, empreintes). L'oeuvre de Bourgault possède cette force évocatrice de la transformation inexorable qu'opère le temps sur les choses. Mais elle saisit tout autant par l'énergie qui s'en dégage et qui confère à l'ensemble l'impression d'un état impérissable. ■

Louise Déry

(1) Programme adopté par voie de décret en février 1981. Les ministères et organismes suivants participent au programme: Travaux publics et Approvisionnement, Affaires sociales, Affaires culturelles, Énergie et ressources, Éducation, Loisir, Chasse et Pêche, et les municipalités en ce qui a trait aux bibliothèques publiques.

(2) L'édifice abrite maintenant, outre un espace d'interprétation de la Côte de Beauré, les bureaux d'enregistrement et des municipalités régionales de comté.

(3) Originaire de Saint-Jean-Port-Joly, Pierre Bourgault se définit comme un autodidacte. De nombreux prix, réalisations, expositions, symposiums, jalonnent une carrière très active sur les plans national et international.

(4) L'ingénierie du projet a été réalisée par le département de génie civil du Cégep de Limoilou.

(5) Cette partie du site n'est traitée que d'une façon partielle comparativement au projet initial de l'artiste.